

# Forum pour la France

## La politique extérieure de la France

### I – Les principes :

Fort peu de considérations touchant la politique extérieure de la France dans le monde, ainsi que sa défense, ont été formulées au cours de la récente campagne pour l'élection présidentielle. Depuis lors, la France a un nouveau Président de la République. En outre, des changements considérables ont affecté le monde au cours des années écoulées. Il n'est dès lors pas inutile de confronter à ces nouvelles données ce que pourrait ou devrait être les principes directeurs de la diplomatie française, avant d'examiner en détail leur application dans les diverses régions du monde.

Toute politique étrangère conséquente, et celle de la France en particulier, doit évidemment prendre pour référence primordiale, non seulement l'existence de la nation, mais sa valeur, en tant que phénomène de groupement social et moteur d'action efficace. D'où résulte une première exigence, à savoir, le concept d'indépendance. Celui-ci n'a pas seulement une signification politique, il en a une morale, on peut même dire, au sens philosophique du mot, existentielle. Certes, il n'exclut pas une dose notable d'interdépendance des peuples, aujourd'hui encore accrue par la mondialisation, qui doit suggérer dans certains cas des obligations spécifiques, pouvant d'ailleurs être prises en charge par des organisations internationales dont le foisonnement – utile au demeurant – à côté des nombreuses ONG - caractérise le monde d'aujourd'hui. Mais hors de ces domaines et pour ce qui concerne strictement la vie et l'avenir de la nation, la notion d'indépendance, étroitement liée à la souveraineté, est un impératif. On l'opposera d'abord à la tentation « mondialiste » qui commence à surgir dans les esprits, comme si l'idée d'un gouvernement mondial n'était pas une réelle utopie ; mais on l'opposera aussi à certains autres concepts, aujourd'hui très complaisamment invoqués par les médias et même de temps à autre par des personnalités politiques officielles, telle que l'Occident – les Occidentaux (Qu'est ce que l'Occident ? Où commence-t-il ? Où finit-il ? Quel est son contenu historique, économique, culturel ? ) A fortiori la « Communauté internationale », terme très ambitieux qui couvre des divisions innombrables, mais implique lui aussi des sujétions arbitraires. Il serait temps de nous retrouver nous-mêmes et de juger ce qui nous semble bon pour notre existence et notre avenir, sans pour autant naturellement sombrer dans un nationalisme exacerbé.

2°) Le second principe est la notion d'intérêts et précisément d'intérêts spécifiques. Ces intérêts peuvent évidemment être de nature multiple. Il y a les intérêts politiques, mais il y a aussi des intérêts économiques, et il y a enfin des intérêts culturels parmi lesquels par exemple, la sauvegarde de la langue française est aujourd'hui primordiale. Cette préoccupation d'intérêts a toujours été au centre, depuis des siècles, de l'activité diplomatique et cela pour tous les pays. Il est inquiétant qu'à une période récente, un Ministre des Affaires étrangères ait dit publiquement qu'il fallait lui substituer une diplomatie de simple « influence ». On soulignera aussi qu'il y a dans beaucoup de cas une spécificité de ces

intérêts, dont la sauvegarde ne doit pas être laissée aux autres, source d'illusions, elles-mêmes parfois véhicules de désastres. On se rappellera à cet égard l'interruption du général de Gaulle lors du Conseil des Ministres alors que l'un de ceux-ci parlait innocemment, il le croyait, de « nos amis américains ». « Monsieur le Ministre, un grand pays n'a pas d'amis, il n'a que des intérêts ! ».

3<sup>ème</sup> Principe : Toute préoccupation d'idéologie doit être bannie de la diplomatie, sauf à revenir à la notion de croisade, malheureusement remise aujourd'hui à l'ordre du jour par une certaine grande puissance, soi-disant au nom de la démocratie. Certes, il faut ici distinguer l'idéologie de la propagation vertueuse de certaines valeurs universelles, telles que le droit, la liberté, l'humanisme, etc. qui ont fait le renom de la France au cours des siècles passés et aussi celui de quelques autres grands pays, mais s'agissant de ces valeurs qui sont le legs des écrivains, des artistes, des penseurs, et ont constitué l'héritage de la civilisation française, il incombe à ces auteurs eux-mêmes ou aux institutions vouées à la culture de les diffuser ; ce n'est pas la mission de la diplomatie. A fortiori, celle-ci ne devrait pas avoir cette mission s'agissant de doctrines politico-sociales. Le souvenir de celles qui inspirèrent jadis l'URSS, ou le III<sup>ème</sup> Reich, celui des excès auxquels elles conduisirent et des drames qu'elles provoquèrent, doit rester présent à notre souvenir. D'autant que les préoccupations idéologiques, même apparemment plus innocentes que celles ci-dessus rappelées, recouvrent souvent des intérêts beaucoup moins avouables (on en a eu une nouvelle manifestation lors du conflit irakien). La « démocratie » aujourd'hui si souvent invoquée, et dont le concept même est souvent galvaudé dans le monde, ne saurait être un article d'exportation. Et on peut, à cet égard, s'inquiéter du concept de diplomatie « morale » aujourd'hui apparemment remis à l'honneur, de même que de l'abus de l'invocation des droits de l'Homme à l'égard de certaines puissances par d'autres qui les ont souvent méconnus elles-mêmes.

Doit-on qualifier de cynisme cette exigence ? Non ! L'utilisation de l'idéologie est condamnable parce qu'elle met en cause le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, base fondamentale du droit international et condition aussi de la paix entre les nations. Elle est aussi condamnable parce qu'elle instaure un droit d'ingérence, aujourd'hui à la mode et dont les acteurs ne sont pas seulement els Etats, mais les ONG, les services spéciaux, etc., toutes et tous ayant tendance à nier la diversité des traditions au profit d'une conception « occidentalisée » et donc unilatérale des droits individuels.

Ce n'est que dans des cas de drames humanitaires vraiment attestés et de grande ampleur (les actes du régime de Pol Pot, le massacre des Tutsis en Afrique, ou quelques autres cas du même genre), qu'une ingérence peut paraître légitime, à supposer que l'intervention pour y mettre un terme soit en outre désintéressée et collective.

4<sup>ème</sup> Principe : Par contraste avec une vision marquée par l'idéologie, il importe à toute diplomatie conséquente de s'imposer une exacte appréciation des réalités internationales. Tout Etat dispose certes, dans son personnel diplomatique ou paradiplomatique des compétences voulues à cet égard. Mais l'exploitation au sommet est-elle toujours faite comme il conviendrait ? Au surplus, il arrive que cette vision se révèle brouillée, soit par la concurrence, aujourd'hui omniprésente, d'autres sources d'informations (les medias notamment), soit par des pressions diverses d'une opinion elle-même instrumentée par les intérêts particuliers de telle ou telle coterie, ou de puissances financières nationales ou internationales. Enfin, par l'intervention de facteurs relevant de l'utopie, toujours sévèrement

rejetés jadis, par le Général de Gaulle. Toute action diplomatique devrait en outre prendre pour doctrine en même temps que le souci d'objectivité parfaite, celui de la compréhension qu'exige la spécificité des nations du monde, notamment au sein des autres continents que le nôtre, la Chine, par exemple, ou l'Afrique, sans oublier au sein du nôtre, la Russie.

Ce souci de réalités internationales devrait intégrer, enfin, la connaissance et l'évocation de la mémoire des peuples, parce que toujours sous-jacente à leur présent. Il devrait donc comporter la référence à l'histoire. L'Histoire était la compagne du général de Gaulle. Elle ne cessait d'inspirer ses pensées et ses actions. Elle est malheureusement trop souvent absente des préoccupations ou prises de position de notre diplomatie.

Dans l'esprit de ce même « réalisme », on devrait évidemment souligner comme première obligation l'exacte prise en compte des menaces auxquelles peut être exposé tout pays et malheureusement, avant tout, le nôtre.

A ce sujet aussi des précisions s'imposent. La perception de ces menaces est, en effet, aujourd'hui moins facile qu'à une certaine époque où la menace était avant tout militaire, au surplus limitée pratiquement à l'espace européen. Elles sont aujourd'hui singulièrement plus différenciées. La menace militaire existe certes toujours, du fait notamment de la prolifération atomique, mais il y a aussi celles qu'engendre la vie économique à l'ère de la mondialisation et elles y occupent désormais une large place. Chacun sait que le capitalisme privé international, de même que les OPA, le jeu des fonds de spéculation, et les délocalisations auxquelles il faut ajouter celles qui peuvent être engendrées par l'engrenage de certains conflits locaux, peuvent porter atteinte à la substance même de certains pays ainsi qu'à ses moyens de survie ou d'action. La France est aujourd'hui largement exposée. Il faut aussi songer aux menaces culturelles que véhiculent les nouveaux moyens d'information. La langue française, et à travers elle, un type de civilisation, fait aujourd'hui l'objet d'atteintes notoires et parfois délibérées, que ce soit de la part de certaines instances, aux Etats-Unis notamment, mais aussi en Europe, où les milieux économiques internationaux, de plus en plus voués à la langue anglaise. Notre diplomatie ne saurait les ignorer. On trouverait encore une menace dans les phénomènes récents d'immigration non contrôlée, qui bien que motivée par le malheur ou la misère (qu'on ne peut ignorer), sont lourds de conséquences à terme pour notre pays. Enfin, une nouvelle et sérieuse menace est évidemment constituée par le terrorisme international dont les causes multiples devraient d'ailleurs être analysées plus scrupuleusement et dont l'affrontement exige des solutions spécifiques ne relevant généralement pas de la défense militaire classique.

Concernant ces menaces, il convient en outre, encore une fois, de récuser (comme on l'a fait pour les intérêts), leur caractère supposé global, souvent allégué pour justifier une fois de plus une solidarité arbitraire. Même la menace terroriste ne paraît nullement aussi globale que certains le prétendent, toujours avec le dessein d'y trouver le moyen d'imposer un peu plus leur suprématie. Une menace réellement globale est en revanche celle concernant l'avenir de la planète tout entière. Celle-là n'est pas idéologique, mais concrète et dont le caractère vital impose qu'elle devienne un objectif de notre diplomatie, d'autant qu'elle interfère avec les activités de puissants cercles financiers internationaux.

5<sup>ème</sup> Principe : On évoquera enfin la visée mondiale de notre diplomatie. Celle-ci ne peut, il est vrai, être tout à fait comparée à ce qu'elle fut au temps où l'Europe était le centre du

monde et la France, dans une certaine mesure, le centre de l'Europe. La décolonisation, puis la mondialisation, l'émergence en outre, de nouvelles grandes puissances, avant tout les États-Unis, mais d'autres aussi, notamment en Extrême Orient, ont notablement changé la donne. Il reste cependant pour la France la persistance de zones d'influence liées pour une part à l'existence de nos possessions lointaines – mais liées aussi à des facteurs historiques, un peu atténués, mais non abolis, au Proche-Orient par exemple, mais aussi et peut-être avant tout en Afrique.

Dans ces zones d'influence traditionnelle, le rôle de la France doit être cultivé et non oublié. En second lieu, il importe à la France de veiller, par une action et une présence étendues au monde, à la sécurité de ses sources d'approvisionnement en matières premières et autres ressources énergétiques, pétrole, uranium, métaux rares. Demeure enfin le large domaine culturel représenté par la langue française, capital pour l'influence de la France, qui ne doit à cet égard pas connaître de frontières et devrait rester une préoccupation majeure de notre diplomatie.

Si important que soit l'avenir de la construction européenne, il serait grave que ce rôle mondial passe peu à peu au second plan du fait des préoccupations, ou des sujétions qui pourraient en résulter pour nous. L'Europe ne doit pas devenir une sorte de carcan au détriment de multiples autres intérêts que la France doit sauvegarder dans le monde.

Une dernière réflexion constituera la conclusion de cet examen de certains principes fondamentaux. Il semble qu'au cours des années écoulées, la diplomatie de la France ait été marquée par une certaine timidité, que les bons esprits ont appelé prudence, mais qui semble avoir révélé plutôt une tendance à la subordination à des préceptes ou intérêts divers émanant de puissances ou groupes de pression poursuivant leurs buts propres. Elle a en même temps procédé souvent d'une estimation réductrice des possibilités de la France dans le jeu mondial. Certes, ces possibilités ne doivent pas être exagérées, le général de Gaulle (peu suspect de timidité) disait lui-même volontiers que « la France n'était plus au temps de Louis XIV ou de Napoléon ». Mais ce jugement n'exclut pas une vision certes non 'arrogante', mais confiante dans son destin, marquée en outre par l'affirmation de ses capacités subsistantes, qui sont réelles et nombreuses, ainsi que celle de la valeur politique de ses prises de position, conjuguées à une compréhension supérieure à beaucoup d'autres nations des « spécificités » du monde. Il importe également de faire dans la même perspective, litière de la crainte « d'isolement » trop souvent invoquée par certains dans le but d'éviter toute dissidence. Le sursaut puissant et durable qui caractérisa jadis l'action du général de Gaulle, et beaucoup plus récemment la position lucide et courageuse, adoptée lors de la crise irakienne par la France, n'ont nullement isolé celle-ci, mais lui ont au contraire valu l'appui de nombreux peuples, donnant à sa diplomatie un souffle nouveau.

Un mot résumera, en conclusion, ce que devrait être la mission de la France dans le respect de sa propre indépendance. Ce doit être la volonté obstinée de favoriser la multipolarité du monde.

Pierre Maillard  
Ambassadeur de France  
Ancien Conseiller diplomatique  
du général de Gaulle

Paris, septembre 2007

Reproduction autorisée avec mention de la source et de l'auteur.  
2004-2007 Forum pour la France Licence Creative Commons CC  
<http://www.forumpourlafrance.org>